

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Tableau récapitulatif des durées d'amortissement des immobilisations

<u>Objet (nature comptable indicative)</u>	<u>Durées</u>
Biens de faible valeur (<800€ TTC)	1 an
Immobilisations incorporelles	
Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation (2031 / 2033)	5 ans
Frais de recherche et développement (2032)	5 ans
Concessions licences (2051)	5 ans
Immobilisations corporelles (biens meubles)	
Matériel spécifique d'exploitation service de distribution d'eau(21561)	15 ans
Mobilier gros équipement atelier (2154)	10 ans
Matériel et outillage (2154)	5 ans
Véhicules motorisés légers (voitures, 2 roues) et véhicules non motorisés (bicyclettes) (2182)	10 ans
Véhicules motorisés lourd avec leur aménagement (camions et véhicules industriels) (2182)	12 ans
Matériel informatique (2183)	5 ans
Mobilier (2184)	10 ans
Immobilisations corporelles (biens immeubles)	
Terrains nus(2111)	non amortissable
Agencements et aménagements de terrains nus(2121)	30 ans
Constructions – Bâtiments d'exploitation(21311)	30 ans
Constructions – Bâtiments d'exploitation – Bâtiments légers, abris(21311)	15 ans
Constructions -Installations générales, agencement, aménagement des constructions – Batiment d'exploitation (21351)	15 ans
Constructions sur sol d'autrui – Autres constructions (2148)	Durée du bail ou convention
Installations matériels et outillages techniques réseaux d'adduction d'eau(21531)	80 ans
Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	
Terrains bâtis (MAD)(21715)	non amortissable
Autres terrains (MAD)(21718)	non amortissable
Bâtiments d'exploitation (MAD)(217311)	30 ans
Installation générale réseau d'eau (MAD)(217531)	80 ans
Matériel spécifique exploitation service distribution eau (MAD)(217561)	15 ans
Matériel transport (MAD)(21782)	12 ans
Matériel bureau et informatique (MAD)(21783)	5 ans